

Alimentation Couche-Tard inc.
États financiers consolidés
26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007

Rapport de la direction	2
Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	2
Rapport des vérificateurs	3
États financiers consolidés	
États des résultats consolidés	5
États de la variation des capitaux propres consolidés	6
États des flux de trésorerie consolidés	7
Bilans consolidés	8
Notes complémentaires	9

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. ainsi que les renseignements financiers contenus dans ce rapport annuel sont la responsabilité de la direction. Cette responsabilité est appliquée par un choix judicieux de méthodes et principes comptables dont l'application nécessite le jugement éclairé de la direction. Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et ont été approuvés par le conseil d'administration. De plus, l'information financière incluse dans le rapport annuel concorde avec les états financiers consolidés.

Alimentation Couche-Tard inc. maintient des systèmes de comptabilité et de contrôles administratifs qui, de l'avis de la direction, assurent raisonnablement l'exactitude, la pertinence et la fiabilité de l'information financière, de même que la conduite ordonnée et efficace des affaires de la compagnie.

Le conseil d'administration s'acquitte de sa responsabilité relative aux états financiers consolidés compris dans ce rapport annuel, principalement par l'intermédiaire de son comité de vérification. Ce comité, qui tient périodiquement des réunions avec les membres de la direction et les vérificateurs externes, a révisé les états financiers consolidés de Alimentation Couche-Tard inc. et a recommandé leur approbation au conseil d'administration.

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 26 avril 2009 ont été vérifiés par PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., vérificateurs, et le rapport qu'ils ont préparé indique l'étendue de leur vérification et leur opinion sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 27 avril 2008 ont été vérifiés par Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.

Le 14 juillet 2009

Le président
et chef de la direction,

« *Alain Bouchard* »
Alain Bouchard

Le vice-président
et chef de la direction financière,

« *Raymond Paré* »
Raymond Paré

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

En vertu des articles 13a-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934* (États-Unis) et de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières, il incombe à la direction de Alimentation Couche-Tard inc. d'instaurer et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Avec notre participation, la direction a effectué une évaluation de l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière pour l'exercice terminé le 26 avril 2009. Le cadre de cette évaluation repose sur le document intitulé *Internal Control - Integrated Framework* et est élaboré par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO). Cette évaluation comprend la révision des documents relatifs aux mesures de contrôle, la vérification de l'efficacité de la conception de telles mesures, la mise à l'essai de leur efficacité opérationnelle et la formulation de conclusions. Étant donné ses limites inhérentes, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pourrait ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections quant à l'évaluation de l'efficacité dans des périodes futures sont sujettes au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de conditions et à la détérioration du degré de conformité aux politiques et aux procédés. Au terme de l'évaluation, la direction est arrivée à la conclusion que le contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. était efficace au 26 avril 2009.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., vérificateurs, a vérifié les contrôles internes à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard inc. au 26 avril 2009 et a émis une opinion sans réserve à cet égard, que vous trouverez ci-après.

Le 14 juillet 2009

Le président
et chef de la direction,

« *Alain Bouchard* »
Alain Bouchard

Le vice-président
et chef de la direction financière,

« *Raymond Paré* »
Raymond Paré

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux actionnaires de
Alimentation Couche-Tard inc.

Le 14 juillet 2009

Nous avons effectué une vérification intégrée des états financiers consolidés d'Alimentation Couche-Tard inc. pour l'exercice terminé le 26 avril 2009 et de son contrôle interne à l'égard de l'information financière au 26 avril 2009. Nos opinions, qui s'appuient sur nos vérifications, sont présentées ci-après.

États financiers consolidés

Nous avons vérifié le bilan consolidé ci-joint d'Alimentation Couche-Tard inc. au 26 avril 2009, ainsi que l'état consolidé des résultats, de la variation des capitaux propres et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification des états financiers de la compagnie a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification des états financiers comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

À notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la compagnie au 26 avril 2009, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le bilan consolidé au 27 avril 2008 et les états des résultats, états du résultat étendu, états de la variation des capitaux propres et états des flux de trésorerie consolidés au 27 avril 2008 et 29 avril 2007 ont été vérifiés par d'autres vérificateurs qui ont émis une opinion sans réserve sur ces états financiers consolidés dans leur rapport daté du 13 juin 2008.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également vérifié l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de Alimentation Couche-Tard au 26 avril 2009 en nous fondant sur les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (COSO). La direction de la compagnie est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, appréciation qui est incluse dans le Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne de la compagnie à l'égard de l'information financière en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière a été effectuée conformément aux normes établies par le Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière a été maintenu, à tous les égards importants. Une vérification du contrôle interne à l'égard de l'information financière comprend la compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'appréciation du risque de faiblesse importante, l'application de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de l'appréciation du risque, ainsi que la mise en œuvre d'autres procédés que nous jugeons nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre vérification constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une compagnie est le processus visant à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une compagnie s'entend des politiques et procédures qui : i) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la compagnie; ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la compagnie ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la compagnie; iii)

fournissent une assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la compagnie qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines inexactitudes. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou d'une détérioration du niveau de respect des politiques ou des procédures.

À notre avis, la compagnie maintenait, à tous les égards importants, un contrôle efficace à l'égard de l'information financière au 26 avril 2009 selon les critères établis dans le rapport Internal Control – Integrated Framework publié par le COSO.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹
Comptables agréés

¹ Comptable agréé auditeur permis No. 19653

ÉTATS DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains (note 2) à l'exception des montants par action)

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	15 781,1	15 370,0	12 087,4
Coût des ventes (excluant l'amortissement des immobilisations et des autres actifs tels que présentés séparément ci-dessous)	13 344,5	13 146,5	10 082,9
Marge brute	2 436,6	2 223,5	2 004,5
Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux (note 6)	1 848,8	1 738,9	1 512,4
Amortissement des immobilisations et des autres actifs (note 6)	183,0	172,5	133,8
	2 031,8	1 911,4	1 646,2
Bénéfice d'exploitation	404,8	312,1	358,3
Frais financiers (note 6)	36,2	54,6	48,0
Bénéfice avant impôts sur les bénéfices	368,6	257,5	310,3
Impôts sur les bénéfices (note 7)	114,7	68,2	113,9
Bénéfice net	253,9	189,3	196,4
Bénéfice net par action (note 8)			
De base	1,31	0,94	0,97
Dilué	1,29	0,92	0,94

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains (note 2))

	2009				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	348,8	15,6	775,0	114,3	1 253,7
Résultat étendu :					
Bénéfice net			253,9		253,9
Variation des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾				(67,7)	(67,7)
Résultat étendu					<u>186,2</u>
Dividendes			(24,1)		(24,1)
Dépense de rémunération à base d'actions (note 19)		2,7			2,7
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées	0,6	(0,6)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	1,8				1,8
Rachat et annulation d'actions	(22,1)				(22,1)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(72,2)		(72,2)
Solde à la fin de l'exercice	329,1	17,7	932,6	46,6	1 326,0

(1) Inclus une perte nette de 89,6 \$, découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères autonomes aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 40,5 \$).

	2008				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	352,3	13,4	681,9	97,8	1 145,4
Incidence cumulée de l'adoption des nouvelles conventions comptables			0,9	0,4	1,3
Solde redressé au début de l'exercice	352,3	13,4	682,8	98,2	1 146,7
Résultat étendu :					
Bénéfice net			189,3		189,3
Variation des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾				16,1	16,1
Résultat étendu					<u>205,4</u>
Dividendes			(25,6)		(25,6)
Dépense de rémunération à base d'actions (note 19)		4,0			4,0
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées	1,8	(1,8)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	4,7				4,7
Rachat et annulation d'actions	(10,0)				(10,0)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à vote multiple catégorie A et actions à droit de vote subalterne catégorie B rachetées et annulées			(71,5)		(71,5)
Solde à la fin de l'exercice	348,8	15,6	775,0	114,3	1 253,7

(1) Inclus le gain de 61,6 \$ découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères autonomes aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 22,2 \$).

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS (suite)

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains (note 2))

	2007				
	Capital- actions	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Capitaux propres
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	351,0	9,4	505,0	100,6	966,0
Résultat étendu :					
Bénéfice net			196,4		196,4
Variation des redressements cumulés de conversion de devises ⁽¹⁾				(2,8)	(2,8)
Résultat étendu					193,6
Dividendes			(19,5)		(19,5)
Dépense de rémunération à base d'actions (note 19)		4,2			4,2
Juste valeur des options d'achat d'actions exercées	0,2	(0,2)			-
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	1,1				1,1
Solde à la fin de l'exercice	352,3	13,4	681,9	97,8	1 145,4

(1) Inclus le gain de 4,8 \$ découlant de la conversion de la dette à long-terme libellée en dollars américains, désignée à titre d'instrument de couverture de risque de change sur l'investissement net de la compagnie dans ses opérations étrangères autonomes aux États-Unis (déduction faite d'impôts sur les bénéfices de 2,8 \$).

ÉTATS DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains (note 2))

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Activités d'exploitation			
Bénéfice net	253,9	189,3	196,4
Ajustements afin de concilier le bénéfice net avec les rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation			
Amortissement des immobilisations et des autres actifs, déduction faite de l'amortissement des crédits reportés	161,4	151,8	114,4
Impôts futurs	32,0	19,0	21,7
Perte (gain) sur la cession d'immobilisations et d'autres actifs	2,8	(0,9)	(3,8)
Crédits reportés	9,4	13,3	30,5
Autres	13,3	24,2	13,1
Variations du fonds de roulement hors caisse (note 9)	30,0	(36,9)	30,7
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'exploitation	502,8	359,8	403,0
Activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations	(238,2)	(280,3)	(373,4)
Acquisitions d'entreprises (note 5)	(80,8)	(70,7)	(605,6)
Produits tirés de transactions de cession-bail	19,8	172,4	35,5
Produits tirés de la cession d'immobilisations et d'autres actifs	15,8	21,0	17,8
Augmentation des autres actifs	(13,2)	(3,3)	(15,6)
Remboursement de dépôt sur acquisition d'entreprise	-	0,5	-
Placements temporaires	-	-	21,1
Sorties de fonds nettes liées aux activités d'investissement	(296,6)	(160,4)	(920,2)
Activités de financement			
(Diminution) augmentation nette des emprunts à long terme	(116,5)	(14,3)	513,0
Rachat d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B	(99,5)	(101,3)	-
Dividendes versés en trésorerie	(24,1)	(25,6)	(19,5)
Sommes reçues afférentes à des pénalités sur résiliation anticipée des contrats de swap de taux d'intérêt (note 22)	9,4	-	-
Émission d'actions	1,8	4,7	1,1
Remboursement d'emprunts à long terme	-	-	(167,2)
(Sorties) rentrées de fonds nettes liées aux activités de financement	(228,9)	(136,5)	327,4
Effet des fluctuations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(20,0)	11,4	-
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(42,7)	74,3	(189,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	216,0	141,7	331,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	173,3	216,0	141,7

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

BILANS CONSOLIDÉS

Aux 26 avril 2009 et 27 avril 2008
(en millions de dollars américains (note 2))

	2009	2008
	\$	\$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	173,3	216,0
Débiteurs (note 10)	225,4	251,7
Stocks (note 11)	400,3	444,5
Frais payés d'avance	8,5	8,3
Impôts futurs (note 7)	37,0	24,7
	844,5	945,2
Immobilisations (note 12)	1 789,4	1 748,3
Écarts d'acquisition (note 13)	384,8	402,6
Marques de commerce et licences	172,0	170,3
Autres actifs (note 14)	60,7	53,3
Impôts futurs (note 7)	4,5	0,9
	3 255,9	3 320,6
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 15)	758,1	842,7
Impôts sur les bénéfices à payer (note 7)	26,3	18,6
Portion à court terme de la dette à long terme (note 16)	3,9	1,2
Impôts futurs (note 7)	0,7	-
	789,0	862,5
Dette à long terme (note 16)	745,3	841,0
Crédits reportés et autres éléments de passif (note 17)	259,0	253,8
Impôts futurs (note 7)	136,6	109,6
	1 929,9	2 066,9
Capitaux propres		
Capital-actions (note 18)	329,1	348,8
Surplus d'apport	17,7	15,6
Bénéfices non répartis	932,6	775,0
Cumul des autres éléments du résultat étendu	46,6	114,3
	1 326,0	1 253,7
	3 255,9	3 320,6

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,

« Alain Bouchard »

Alain Bouchard
Administrateur

« Richard Fortin »

Richard Fortin
Administrateur

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

1. Statuts et nature des activités

Alimentation Couche-Tard inc. (la compagnie) est constituée en vertu de *la Loi sur les compagnies* (Québec).

La compagnie exploite un réseau de sites corporatifs et d'affiliés regroupant 5 443 magasins d'accommodation en Amérique du Nord dont 4 395 sont exploités par la compagnie et génère des revenus provenant principalement de la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de boissons, de produits frais, y compris la restauration rapide, d'autres produits et services et de carburant.

2. Principes de présentation

Date de fin d'exercice

La date de fin d'exercice de la compagnie correspond au dernier dimanche du mois d'avril de chaque année. Les termes, 2009, 2008 et 2007 désignent les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007.

Principes de présentation

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR canadiens).

Monnaie de présentation

La compagnie utilise le dollar américain à titre de monnaie de présentation afin de fournir une information plus pertinente étant donné ses opérations prédominantes aux États-Unis ainsi que sa dette libellée en dollars américains.

3. Modifications comptables

Stocks

Le 28 avril 2008, la compagnie a adopté le nouveau chapitre 3031 du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA), « Stocks », qui remplace le chapitre 3030 du même nom. Le nouveau chapitre donne des directives quant à la base et la méthode d'évaluation des stocks et permet aussi, en cas de remontée de la valeur de ceux-ci, la reprise de dépréciations prises antérieurement. Le chapitre donne aussi de nouvelles directives concernant les informations à fournir sur les méthodes comptables adoptées, les valeurs comptables, les montants comptabilisés en charges, les dépréciations et le montant de toute reprise de dépréciation. L'adoption de ce nouveau chapitre n'a pas eu d'incidence sur les résultats financiers consolidés de la compagnie.

Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers

Le 20 janvier 2009, la compagnie a adopté de façon rétroactive et sans retraitement des états financiers des périodes antérieures les recommandations du Comité sur les problèmes nouveaux (CPN) de l'ICCA portant sur l'abrégé 173 (CPN-173), « Risque de crédit et juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers ». Ces recommandations fournissent des précisions quant à la détermination de la juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers, y compris les instruments dérivés. Le CPN-173 stipule que le risque de crédit propre à l'entité et le risque de crédit de la contrepartie devraient être pris en compte dans la détermination de la juste valeur de ces éléments. L'adoption de ces nouvelles recommandations n'a pas eu d'incidence importante sur les résultats financiers consolidés de la compagnie.

4. Conventions comptables

Estimations comptables

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux PCGR canadiens exige que la direction de la compagnie effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes complémentaires afférentes. La direction révisé périodiquement ses estimations, y compris celles portant sur les rabais fournisseurs, les coûts environnementaux, les impôts sur les bénéfices, la comptabilisation des contrats de location, la répartition de prix d'achat et les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations selon l'information disponible. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la compagnie pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés incluent les comptes de la compagnie et ceux de ses filiales, lesquelles sont détenues en propriété exclusive. Toutes les transactions et soldes intercompagnies ont été éliminés lors de la consolidation.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Conventions comptables (suite)

Conversion de devises

Les états financiers non consolidés de la compagnie et de ses filiales sont préparés en fonction de leurs monnaies fonctionnelles respectives, qui est le dollar américain pour ses opérations américaines et le dollar canadien pour ses opérations canadiennes ainsi que pour ses activités corporatives.

Puisque la compagnie utilise le dollar américain comme monnaie de présentation, dans les états financiers consolidés de la compagnie, les opérations canadiennes et corporatives sont converties en dollars américains en utilisant la méthode du cours de clôture. Conformément à cette méthode, les éléments d'actif et de passif sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les revenus et les dépenses sont convertis au taux moyen en vigueur durant l'exercice. Le capital-actions, le surplus d'apport et les bénéfices non répartis sont convertis au taux historique. Les gains et les pertes de change sont présentés au poste « Cumul des autres éléments du résultat étendu » dans les capitaux propres.

Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action de base est calculé en divisant le bénéfice net revenant aux détenteurs d'actions de catégories A et B par le nombre moyen pondéré d'actions de catégories A et B en circulation au cours de l'exercice. Le bénéfice net par action dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions et tient compte de l'effet dilutif des options d'achat d'actions.

Constatation des produits

Pour ses deux principales catégories de produits, les marchandises et le carburant, la compagnie comptabilise le produit au point de vente. Les ventes de marchandises comprennent principalement la vente de produits du tabac, d'articles d'épicerie, de franchises, de grignotines, de boissons, de bière, de vin et de produits frais, y compris les produits de la restauration rapide, et les services.

Les revenus provenant des services comprennent les commissions sur la vente de billets de loterie et l'émission de mandats, les frais attribuables aux guichets automatiques, les ventes de cartes d'appel et de cartes cadeaux, les frais d'encaissement de chèques, les ventes de timbres postaux et de billets d'autobus ainsi que les revenus tirés des lave-autos. Ces produits sont constatés au moment de la transaction. Les revenus provenant des services comprennent aussi les redevances provenant des franchises et des licences, lesquelles sont constatées à titre de produits sur la durée de l'entente, ainsi que les royautés des franchisés et des détenteurs de licences, lesquelles sont constatées périodiquement sur la base des ventes déclarées par les franchisés et détenteurs de licences.

Coût des ventes et rabais fournisseurs

Le principal élément inclus dans le coût des ventes est le coût spécifique des marchandises et du carburant vendus, incluant les frais de transport, déduction faite des rabais fournisseurs.

La compagnie constate les montants reçus en vertu d'ententes avec des fournisseurs comme une réduction du prix des produits des fournisseurs et les présente en réduction du coût des marchandises vendues et des stocks connexes aux états des résultats et bilans consolidés lorsqu'il est probable que ces remises seront reçues. Les montants reçus mais non constatés à l'état des résultats sont présentés dans les crédits reportés.

Frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux

Les principaux éléments constituant les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux sont la main-d'œuvre, les frais d'occupation, les frais de cartes de crédit et de débit et les frais généraux et comprennent également les frais de publicité qui sont passés en charges au moment où ils sont engagés et qui totalisent 31,1 \$ en 2009 et 28,2 \$ en 2008 et 2007.

Auto assurance

Aux États-Unis, la compagnie a recours à l'auto assurance pour couvrir certaines pertes relatives à la responsabilité civile et aux indemnités d'accidents du travail. Le coût ultime non actualisé des réclamations engagés à la date du bilan est reconnu à titre de passif. Ce coût est estimé sur la base des données historiques de la compagnie ou d'évaluations actuarielles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend l'encaisse et les dépôts à vue. Les équivalents de trésorerie comprennent les placements très liquides qui peuvent être facilement convertis en argent pour un montant déterminable et qui viennent à échéance dans les trois mois suivant la date d'acquisition.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des marchandises - centres de distribution est déterminé selon la méthode de l'épuisement successif. Le coût des marchandises - vente au détail est évalué selon la méthode du prix de détail moins une marge bénéficiaire normale et le coût des stocks de carburant est déterminé selon la méthode du coût moyen.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Conventions comptables (suite)

Impôts sur les bénéfices

La compagnie utilise la méthode du passif fiscal pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les actifs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en appliquant, à la date des états financiers, les taux d'imposition et les lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur pour les exercices au cours desquels les écarts temporaires devraient se résorber. Une provision pour moins-value est constatée dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que la totalité des actifs d'impôts futurs ne sera pas matérialisée.

Immobilisations et amortissements et dépréciation

Les immobilisations sont comptabilisées au coût déduction faite de l'amortissement cumulé et sont amorties sur leur durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire, selon les périodes suivantes :

Immeubles et composantes de bâtiment	3 à 40 ans
Équipements	3 à 40 ans
Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	Durée du bail
Équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	Durée du bail

Les composantes de bâtiment comprennent les systèmes de climatisation et de chauffage, la plomberie et les installations électriques. Les équipements comprennent l'affichage, les équipements pétroliers et les équipements en magasins.

Les améliorations locatives et les immobilisations sur des propriétés louées sont amorties selon le moindre de la durée de vie utile estimative du bien et la durée du contrat de location.

Les immobilisations sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des situations indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Cette recouvrabilité est mesurée en comparant leur valeur comptable nette à la valeur estimative non actualisée des flux de trésorerie futurs résultant de leur utilisation et de leur cession éventuelle. Dans le cas où la valeur comptable des actifs à long terme excéderait leur juste valeur, une perte de valeur d'un montant équivalent à l'excédent serait comptabilisée.

Écarts d'acquisition

Les écarts d'acquisition représentent l'excédent du coût d'une entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets sous-jacents acquis de l'entreprise à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. Ils sont plutôt soumis à un test annuel de dépréciation, lors du 1^{er} trimestre, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation. Dans le cas où la valeur comptable des écarts d'acquisition d'une unité d'exploitation excéderait leur juste valeur, une perte de valeur serait comptabilisée.

Marques de commerce et licences

Les marques de commerce et les licences ont des durées de vie indéterminées, sont comptabilisées au coût, ne sont pas amorties et sont soumises à un test annuel de dépréciation lors du 1^{er} trimestre ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent qu'ils pourraient avoir subi une dépréciation.

Frais reportés

Les frais reportés sont principalement composés des frais encourus dans le cadre de l'étude et de la signature des crédits d'exploitation à terme renouvelables non garantis de la compagnie et sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du contrat. Les frais reportés comprennent aussi les frais encourus dans le cadre de l'étude et de la conclusion de contrats de location-exploitation qui sont reportés et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Les autres frais reportés sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de cinq à sept ans.

Frais de location

La compagnie comptabilise les contrats de location-acquisition lorsque pratiquement tous les avantages et les risques afférents à la propriété du bien loué lui ont été transférés. Le coût des actifs comptabilisés en vertu des contrats de location-acquisition représente la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et est amorti linéairement sur la durée du bail. Les biens loués en vertu de contrats de location-acquisition sont présentés sous la rubrique « Immobilisations » au bilan consolidé.

Les contrats de location qui ne prévoient pas le transfert de la quasi-totalité des avantages et risques afférents à la propriété sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation. Lorsque les baux contiennent des clauses d'augmentations prédéterminées du loyer minimum, la compagnie constate la charge locative selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée du bail. Conséquemment, la compagnie comptabilise à titre de dépense de loyer reportée l'excédent de la charge sur le montant exigible. La compagnie reçoit également des incitatifs relatifs aux baux qui sont amortis selon la méthode linéaire sur le moindre de la durée de vie utile de l'actif et de la durée du bail.

Les gains découlant de transactions de cession-bail sont reportés et amortis sur la durée du nouveau bail tandis que les pertes sont enregistrées aux états des résultats consolidés au moment de la transaction.

Frais de financement

Les frais de financement liés à la dette subordonnée non garantie sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif et sont présentés en réduction de la dette à long terme au bilan consolidé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Conventions comptables (suite)

Rémunération et autres paiements à base d'actions

Les coûts de rémunération à base d'actions sont évalués à la date de l'octroi en fonction de la méthode fondée sur la juste valeur pour toutes les opérations effectuées à compter du 1^{er} janvier 2002. La juste valeur des options d'achat d'actions est constatée sur la période d'acquisition à titre de coût de rémunération avec une augmentation correspondante du surplus d'apport. À la levée des options d'achat d'actions, le surplus d'apport correspondant est transféré au capital-actions.

Avantages sociaux futurs

La compagnie comptabilise ses obligations découlant des régimes de retraite de ses employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite des actifs des régimes. Pour les régimes à prestations déterminées, les conventions comptables suivantes ont été retenues :

- Les obligations au titre des prestations et le coût des prestations de retraite constituées par les salariés actifs sont établis par calculs actuariels, selon la méthode de la répartition des prestations au prorata des services et les charges de retraite sont imputées aux résultats au fur et à mesure que les services sont rendus par les employés actifs. Les calculs tiennent compte des hypothèses considérées par la direction comme étant les plus probables concernant le rendement prévu des placements des régimes, la progression des salaires et l'âge de départ à la retraite des salariés;
- Aux fins de la détermination du rendement prévu des actifs des régimes, ces actifs sont évalués à leur juste valeur;
- Les gains (pertes) actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement à long terme réel des actifs des régimes au cours d'une période et le taux de rendement à long terme prévu des actifs des régimes pour cette période ou de la modification des hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées. L'excédent du gain (perte) actuariel net sur 10 % du plus élevé de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur des actifs des régimes, établis au début de l'exercice, est amorti sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs. La durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs couverts par les régimes de retraite est de neuf ans;
- Le 1^{er} mai 2000, la compagnie a adopté, sur une base prospective, la nouvelle norme comptable s'appliquant aux avantages sociaux futurs. La compagnie amortit l'actif transitoire linéairement sur une période de 11 ans, soit la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés devant normalement toucher des prestations en vertu des régimes au 1^{er} mai 2000;
- Les coûts des services passés sont amortis linéairement sur la durée résiduelle moyenne d'activité des salariés actifs.

Pour le régime à cotisations déterminées, la charge de retraite inscrite aux résultats correspond aux cotisations que la compagnie est tenue de verser en échange des services rendus par les salariés.

Coûts environnementaux

La compagnie constate une provision pour les frais de réhabilitation de sites estimatifs futurs afin de satisfaire aux normes gouvernementales pour ses sites connus comme étant contaminés lorsque ces coûts peuvent être estimés raisonnablement. Les estimations des coûts futurs prévus pour les activités de remise en état de ces sites sont fondées sur l'expérience antérieure de la compagnie en matière de réhabilitation de sites ainsi que sur d'autres facteurs, tels que l'état du site contaminé, l'emplacement des sites et l'expérience des entrepreneurs qui effectuent les évaluations environnementales et les travaux de réhabilitation.

Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations

Les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations se rapportent aux coûts futurs estimatifs d'enlèvement des réservoirs à essence souterrains et sont fondées sur l'expérience antérieure de la compagnie dans ce domaine, la durée de vie utile estimative du réservoir, le terme des baux pour les réservoirs installés sur des propriétés louées, les estimations externes et les exigences réglementaires des gouvernements. Lorsqu'un réservoir à essence souterrain est installé, un passif actualisé est comptabilisé pour la juste valeur de l'obligation liée à la mise hors service de l'immobilisation et la valeur de l'immobilisation correspondante est augmentée du même montant. Afin de déterminer le passif initial comptabilisé, les flux de trésorerie futurs estimatifs ont été actualisés à des taux de 9,0 % et 10,0 %, correspondant aux taux de rendement sans risque ajustés selon la cote de crédit de la compagnie au moment où les coûts ont été estimés et révisés. Le montant ajouté aux équipements est amorti et une charge de désactualisation est constatée en lien avec le passif actualisé sur la durée de vie utile du réservoir ou la durée du bail pour les propriétés louées.

Instruments financiers – comptabilisation et évaluation

Suite à l'adoption du chapitre 3855, la compagnie a effectué les classements suivants :

Actifs et passifs financiers	Classement	Évaluation subséquente ⁽¹⁾	Classement des gains et pertes
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Détenus à des fins de transactions	Juste valeur	Bénéfice net
Débiteurs	Prêts et créances	Coût après amortissement	Bénéfice net
Placements cotés en Bourse	Disponibles à la vente	Juste valeur	Autres éléments du résultat étendu
Dette bancaire et dette à long terme	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net
Comptes fournisseurs et charges à payer	Autres passifs	Coût après amortissement	Bénéfice net

⁽¹⁾ L'évaluation initiale de tous les actifs et passifs financiers est faite à la juste valeur.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

4. Conventions comptables (suite)

Couverture et instruments financiers dérivés

La compagnie utilise des instruments financiers dérivés, soit des swaps de taux d'intérêt, dans le but de réduire les risques de taux d'intérêt présents et futurs auxquels l'expose sa dette subordonnée non garantie. Elle n'utilise pas d'instruments financiers dérivés autonomes à des fins de transaction ou de spéculation.

La compagnie désigne et documente chaque instrument financier dérivé comme une couverture de la juste valeur de sa dette subordonnée non garantie. La compagnie détermine que les instruments financiers dérivés représentent des couvertures efficaces, tant lors de la mise en place de la couverture que pendant la durée de l'instrument, puisque la durée jusqu'à l'échéance, le montant du notionnel et le taux d'intérêt de référence des instruments concordent tous avec les conditions d'emprunt de l'instrument couvert.

La compagnie utilise un contrat de swap de taux d'intérêt dans le cadre de son programme de gestion de la combinaison des taux d'intérêt fixes et variables pour une partie de sa dette et du coût d'emprunt correspondant. Le contrat de swap de taux d'intérêt donne lieu à l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du notionnel sur lequel les paiements sont fondés. Le montant correspondant à payer à des contreparties ou à recevoir de contreparties est pris en compte à titre d'ajustement des intérêts courus.

Dans le cas d'une résiliation anticipée de l'un des contrats de swap de taux d'intérêt ou si la couverture cessait d'être efficace avant l'échéance, tout gain ou perte réalisé ou non réalisé serait constaté au bilan et amorti aux états des résultats consolidés sur la durée restante de la dette couverte connexe. Si la dette devait s'éteindre avant échéance, tout gain ou toute perte réalisé ou non réalisé sur le swap serait constaté aux états des résultats consolidés au moment de l'extinction de la dette.

Les variations de la juste valeur du swap et de la dette sont comptabilisées au résultat net et se compensent, à l'exception de toute partie inefficace de la relation de couverture. Au bilan, la juste valeur du swap est comptabilisée dans les autres actifs à long terme si elle est à l'avantage de la compagnie ou dans les crédits reportés et autres éléments de passif si elle est au désavantage de la compagnie.

La compagnie a également désigné la totalité de sa dette à long terme libellée en dollars américains à titre d'instrument de couverture du risque de change sur son investissement net dans ses opérations étrangères autonomes. Ainsi les gains et les pertes reliés à la conversion de sa dette à long terme libellée en dollars américains qui est considérée comme une couverture efficace sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu afin de contrebalancer les écarts de conversion sur devise provenant de la conversion de son investissement net dans ses filiales étrangères autonomes. Advenant qu'une tranche de la couverture deviendrait inefficace, le montant afférent serait comptabilisé dans l'état des résultats consolidés.

Garanties

Une garantie s'entend d'un contrat ou d'une convention d'indemnisation qui peut éventuellement obliger la compagnie à faire des paiements à un tiers en fonction d'événements futurs. Ces paiements dépendent soit des changements dans un élément sous-jacent ou autres variables liés à un actif, à un passif ou à un titre de capitaux propres du bénéficiaire de la garantie, soit de l'inexécution d'une obligation contractuelle de la part d'une tierce partie. Il peut aussi s'agir d'une garantie indirecte des dettes d'une autre partie. Les garanties sont initialement constatées à la juste valeur. Ultérieurement, elles sont réévaluées lorsqu'une perte devient probable.

Nouvelles normes comptables publiées récemment mais non encore appliquées

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », en remplacement des chapitres 3062, « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et 3450, « Frais de recherche et de développement ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA à des fins d'uniformité. Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir quant à l'écart d'acquisition après sa constatation initiale et quant aux actifs incorporels par des entreprises à but lucratif. Les normes portant sur l'écart d'acquisition ne diffèrent pas de celles incluses dans le chapitre 3062 précédent.

Cette nouvelle norme est applicable aux exercices commençant le ou après le 1^{er} octobre 2008. La compagnie appliquera cette nouvelle norme à compter du premier trimestre de son exercice 2010 mais croit qu'il n'aura pas d'incidence importante sur ses états financiers consolidés.

Regroupements d'entreprises, états financiers consolidés et participations sans contrôle

En janvier 2009, l'ICCA a publié les chapitres 1582, « Regroupements d'entreprises », 1601, « États financiers consolidés » et 1602, « Participations sans contrôle ». Ces chapitres remplacent les chapitres 1581, « Regroupements d'entreprises » et 1600, « États financiers consolidés ». Diverses modifications ont été apportées à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA à des fins d'uniformité. Le chapitre 1582 établit des normes relatives à la comptabilisation, à l'évaluation, à la présentation et aux informations à fournir quant aux regroupements d'entreprises et statue que les actifs acquis et les passifs pris en charge de l'entreprise acquise doivent être comptabilisés à la juste valeur. Les obligations liées aux éventualités devront également être présentées à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le chapitre énonce aussi que les frais d'acquisition directs doivent être passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Cette nouvelle norme est applicable prospectivement aux regroupements d'entreprises pour lesquels la date d'acquisition se situe dans un exercice ouvert le 1^{er} janvier 2011 ou à une date ultérieure. Une application anticipée est autorisée. Advenant des regroupements d'entreprises significatifs, cette nouvelle norme pourrait avoir une incidence importante sur les résultats de la compagnie puisque les frais d'acquisition directs devraient alors être passés en charge lorsque encourus, la pratique actuelle de la compagnie étant d'inclure ces frais dans le coût d'acquisition total de l'entreprise acquise.

Le chapitre 1601 établit les normes concernant la préparation des états financiers consolidés. Le chapitre 1602 définit des normes pour la comptabilisation, dans les états financiers consolidés établis à la suite d'un regroupement d'entreprises, de la participation sans contrôle dans une filiale. Ces chapitres s'appliquent aux états financiers intermédiaires et annuels consolidés des exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Leur adoption anticipée est toutefois permise à compter du début d'un exercice.

Ces trois nouveaux chapitres doivent être appliqués simultanément. La compagnie appliquera ces nouvelles normes à compter du premier trimestre de son exercice 2012.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

5. Acquisitions d'entreprises

La compagnie a fait les acquisitions d'entreprises suivantes qui ont été comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats des entreprises acquises sont inclus aux états des résultats consolidés à compter de leurs dates respectives d'acquisition.

2009

Au cours de l'exercice 2009, la compagnie a fait les acquisitions suivantes :

- Le 10 février 2009, la compagnie a conclu l'acquisition, auprès de Gate Petroleum Company, de sept magasins corporatifs opérant sous la bannière Gate dans les régions de Greensboro et Raleigh en Caroline du Nord, aux États-Unis. La compagnie loue les terrains et les immeubles pour deux sites, elle possède l'immeuble et loue le terrain pour un site et elle est propriétaire de ces mêmes actifs pour les autres sites;
- Le 5 février 2009, la compagnie a acquis, auprès de Exploitation Quali-T Inc., filiale du Groupe Therrien, 13 magasins corporatifs situés dans la province de Québec, au Canada. La compagnie loue les terrains et les immeubles pour ces sites;
- Le 8 juillet 2008, la compagnie a acquis, auprès de Spirit Energy, 70 magasins corporatifs. Pour 11 de ces sites, la compagnie possède les immeubles et les terrains, pour deux sites elle loue les terrains, tandis qu'elle loue les terrains et les immeubles pour les 57 autres. Les magasins acquis opèrent sous la bannière Convenient Food Mart dans la région de Saint-Louis, au Missouri, et à proximité du centre de l'Illinois aux États-Unis;
- Le 29 avril 2008, la compagnie a acquis, auprès de Speedway Superamerica LLC, 15 magasins corporatifs. Les magasins acquis opèrent sous la bannière Speedway dans le centre de l'Illinois, aux États-Unis. La compagnie possède les terrains relatifs à 14 de ces sites et en loue un, tandis qu'elle possède les 15 immeubles;
- Au cours de l'exercice, la compagnie a également fait l'acquisition de deux magasins par l'entremise de deux transactions distinctes. La compagnie possède les terrains et les immeubles liés à ces deux transactions.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 80,8 \$, incluant les frais d'acquisition directs. Les répartitions préliminaires du prix d'achat des acquisitions ont été établies selon les informations disponibles ainsi que sur la base d'évaluations préliminaires et d'hypothèses que la direction juge raisonnables. La compagnie n'ayant pas terminé son appréciation de la juste valeur des actifs acquis pour toutes ces transactions, les répartitions préliminaires du prix d'achat de certaines acquisitions sont sujettes à des ajustements aux justes valeurs des actifs et passifs jusqu'à ce que le processus soit terminé. Les allocations préliminaires sont basées sur les justes valeurs à la date d'acquisition :

	\$
Actifs corporels acquis	
Stocks	12,4
Immobilisations	59,1
Autres actifs	1,4
<u>Actif corporel total</u>	<u>72,9</u>
Passifs pris en charge	
Créditeurs et charges à payer	2,5
Crédits reportés et autres éléments de passif	1,8
<u>Passif total</u>	<u>4,3</u>
<u>Actif corporel net acquis</u>	<u>68,6</u>
<u>Écarts d'acquisition</u>	<u>12,2</u>
<u>Contrepartie totale payée en espèces, incluant les frais d'acquisition directs</u>	<u>80,8</u>

La compagnie estime que le montant d'écarts d'acquisition déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 4,7 \$.

2008

Au cours de l'exercice 2008, la compagnie a fait les acquisitions suivantes :

- Le 5 juin 2007 : acquisition, auprès de Sterling Stores LLC, de 28 magasins corporatifs et cinq terrains. Les magasins acquis opèrent sous la bannière Sterling dans le nord-ouest de l'Ohio, aux États-Unis;
- Durant l'exercice 2008 : acquisition de 18 magasins par l'entremise de 15 transactions distinctes.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 70,7 \$, incluant les frais d'acquisition directs. Les allocations sont basées sur les justes valeurs à la date d'acquisition. Les actifs nets acquis comprennent un fonds de roulement de 3,5 \$, des immobilisations de 59,6 \$, des écarts d'acquisition de 7,1 \$, des ententes de non-concurrence de 1,1 \$ et des crédits reportés et autres éléments de passif de 0,6 \$. Le montant d'écarts d'acquisition déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 5,7 \$.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

5. Acquisitions d'entreprises (suite)

2007

Au cours de l'exercice 2007, la compagnie a fait les acquisitions suivantes :

- Le 10 avril 2007 : acquisition, auprès de Star Fuel Marts, LLC, de 53 magasins corporatifs opérant sous la bannière All Star à Oklahoma City dans l'État de l'Oklahoma, aux États-Unis. 42 des 53 magasins sont opérés en vertu de contrats de location-exploitation;
- Le 26 février 2007 : acquisition, auprès de Richcor, Inc., de 13 magasins corporatifs exerçant leurs activités sous la bannière Groovin Noovin dans la ville de Pensacola, Floride, aux États-Unis;
- Le 1^{er} décembre 2006 : acquisition d'un réseau de 236 magasins, auprès de Shell Oil Product US et son affilié, Motiva Entreprises LLC. Les magasins acquis exercent principalement leurs activités sous la bannière Shell dans les régions de Bâton Rouge, Denver, Memphis, Orlando, Tampa ainsi que dans le sud-ouest de la Floride, aux États-Unis. Des 236 magasins, 174 sont exploités par la compagnie, 50 sont exploités par des propriétaires de magasins indépendants et 12 sont liés par un contrat d'approvisionnement en carburant;
- Le 30 octobre 2006 : conclusion, auprès de Sparky's Oil Company, de l'acquisition de 24 magasins corporatifs exerçant leurs activités sous la bannière Sparky's dans le Centre-Ouest de la Floride, aux États-Unis;
- Le 4 octobre 2006 : acquisition, auprès de Holland Oil Company, de 56 magasins corporatifs exerçant leurs activités sous les bannières Holland Oil et Close to Home en Ohio, aux États-Unis. De ces magasins, deux ont été fermés le jour même de l'acquisition;
- Le 21 août 2006 : acquisition d'un réseau de 24 magasins exerçant leurs activités sous la bannière Stop-n-Save dans la région de Monroe en Louisiane, aux États-Unis, auprès de Moore Oil Company LLC. Des 24 magasins, 11 sont exploités par la compagnie et 13 sont exploités par des propriétaires de magasins indépendants;
- Le 12 juin 2006 : acquisition, auprès de Spectrum Stores, Inc. et de Spectrum Holding, Inc., de 90 magasins corporatifs exerçant majoritairement leurs activités sous la bannière Spectrum dans les États de l'Alabama et de la Georgie, aux États-Unis.

Ces acquisitions ont été effectuées pour une contrepartie totale en espèces de 600,6 \$, incluant les frais d'acquisition directs. Les actifs nets acquis comprennent un fonds de roulement de 30,0 \$, des immobilisations de 461,2 \$, des écarts d'acquisition de 113,5 \$, une entente de non-concurrence de 1,0 \$, des marques de commerce de 0,4 \$, d'autres actifs de 1,3 \$ et des crédits reportés et autres éléments de passif de 6,8 \$. Le montant d'écarts d'acquisition déductible aux fins fiscales se chiffre à approximativement 51,0 \$.

6. Informations supplémentaires sur les états des résultats consolidés

Informations supplémentaires sur les frais de location compris dans les frais d'exploitation, de vente, administratifs et généraux :

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Frais de location, montant net			
Frais de location	237,6	209,0	184,7
Revenus de sous-location	(19,6)	(18,3)	(14,9)
	218,0	190,7	169,8
	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Amortissement			
Immobilisations	181,7	170,6	132,3
Autres actifs	1,3	1,9	1,5
	183,0	172,5	133,8
Frais financiers			
Intérêts sur la dette à long terme	37,4	58,2	54,0
Revenu d'intérêts	(1,2)	(3,6)	(6,0)
	36,2	54,6	48,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

7. Impôts sur les bénéfices

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Impôts sur les bénéfices exigibles	82,7	49,2	92,2
Impôts futurs	32,0	19,0	21,7
	114,7	68,2	113,9

Les principaux éléments ayant eu pour effet de produire des écarts entre les taux d'imposition effectifs et statutaires combinés au Canada se détaillent comme suit :

	2009	2008	2007
	%	%	%
Taux d'imposition statutaire combiné au Canada ^(a)	30,90	31,66	32,02
Incidence des variations des taux d'imposition	0,12	0,32	0,30
Autres écarts permanents	0,10	(1,65)	1,20
Taux d'imposition effectif avant dépense (renversement) d'impôts inhabituel	31,12	30,33	33,52
(Recouvrement) dépense rétroactive d'impôts inhabituel(le) ^(b)	-	(3,84)	3,19
Taux d'imposition effectif	31,12	26,49	36,71

^(a) Le taux d'imposition statutaire combiné au Canada de la compagnie comprend les taux d'imposition sur les bénéfices provinciaux pertinents.

^(b) Le 9 juin 2006, le gouvernement du Québec a adopté la Loi 15 à l'Assemblée nationale du Québec, visant la modification de la Loi sur les impôts et d'autres dispositions d'ordre législatif. Cette modification a résulté, en 2007, en l'enregistrement d'une dépense rétroactive d'impôts inhabituelle de 9,9 \$. Au cours de l'exercice 2008, la compagnie a renversé cette charge suite à une entente avec le gouvernement du Québec.

Les composantes des actifs (passifs) d'impôts futurs sont les suivantes :

	2009	2008
	\$	\$
Actifs nets d'impôts futurs à court terme		
Charges déductibles au cours de l'exercice subséquent	22,8	22,1
Perte déductible au cours de l'exercice subséquent	13,8	-
Revenus imposables au cours de l'exercice subséquent	(6,5)	-
Crédits reportés	1,5	0,4
Autres	4,7	2,2
	36,3	24,7
Passifs nets d'impôts futurs à long terme		
Immobilisations	(110,8)	(69,5)
Marques de commerce et licences	(58,5)	(53,8)
Crédits reportés	17,6	19,7
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations	12,7	14,0
Écarts d'acquisition	(11,0)	(7,7)
Charges déductibles au cours des exercices subséquents	8,2	7,2
Pertes autres qu'en capital	2,6	2,9
Gains de change non réalisés	(0,8)	(19,3)
Autres	7,9	(2,2)
	(132,1)	(108,7)

8. Bénéfice net par action

Le tableau suivant présente les informations sur le calcul du bénéfice net par action de base et dilué :

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Bénéfice net disponible aux actionnaires de catégories A et B	253,9	189,3	196,4
Nombre moyen pondéré d'actions (en milliers)	193 596	201 486	202 119
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en milliers)	3 872	4 992	6 087
Nombre moyen pondéré d'actions dilué (en milliers)	197 468	206 478	208 206
Bénéfice net de base par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	1,31	0,94	0,97
Bénéfice net dilué par action disponible aux actionnaires de catégories A et B	1,29	0,92	0,94

Aux fins du calcul du bénéfice net dilué par action de 2009, 1 707 695 options d'achat d'actions (1 512 515 en 2008 et 504 996 en 2007) sont exclues compte tenu de leur effet antidilutif.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

9. Informations supplémentaires sur les états des flux de trésorerie consolidés

Les variations du fonds de roulement hors caisse se détaillent comme suit :

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Débiteurs	28,7	(37,6)	(41,6)
Stocks	35,1	(46,4)	(24,4)
Frais payés d'avance	-	5,6	1,8
Créditeurs et charges à payer	(49,5)	76,2	59,3
Impôts sur les bénéfices à payer	15,7	(34,7)	35,6
	30,0	(36,9)	30,7

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts et aux impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2009	2008	2007
	\$	\$	\$
Intérêts versés	34,2	59,5	50,6
Impôts sur les bénéfices versés	66,1	89,0	57,7

10. Débiteurs

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir	106,8	102,3
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit	102,4	133,0
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 21)	3,0	2,8
Autres débiteurs	13,2	13,6
	225,4	251,7

11. Stocks

	2009	2008
	\$	\$
Marchandises – ventes au détail	289,2	267,0
Carburant	93,8	155,4
Marchandises – centres de distribution	17,3	22,1
	400,3	444,5

12. Immobilisations

	2009		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	498,2	-	498,2
Immeubles	466,4	101,2	365,2
Améliorations locatives	330,2	140,3	189,9
Équipement	1 251,4	526,0	725,4
	2 546,2	767,5	1 778,7
Immeubles et équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	23,5	12,8	10,7
	2 569,7	780,3	1 789,4
	2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Coût non amorti
	\$	\$	\$
Terrains	489,5	-	489,5
Immeubles	434,5	81,0	353,5
Améliorations locatives	316,4	129,1	187,3
Équipement	1 184,9	467,9	717,0
	2 425,3	678,0	1 747,3
Immeubles loués en vertu de contrats de location-acquisition	6,6	5,6	1,0
	2 431,9	683,6	1 748,3

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

13. Écarts d'acquisition

	2009	2008
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	402,6	373,8
Écarts d'acquisition acquis durant l'année	12,2	7,1
Modifications à la répartition préliminaire du prix d'achat	-	5,3
Effet des fluctuations du taux de change	(30,0)	16,4
Solde à la fin de l'exercice	384,8	402,6

14. Autres actifs

	2009	2008
	\$	\$
Frais reportés, montant net	10,9	13,8
Montants à recevoir pour réclamations environnementales (note 21)	19,3	14,9
Actif au titre des prestations constituées	7,1	8,7
Dépôts	1,4	1,2
Autres	22,0	14,7
	60,7	53,3

15. Crédoiteurs et charges à payer

	2009	2008
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer	510,3	618,0
Taxes à payer	124,3	95,6
Salaires et avantages afférents	64,5	60,9
Crédits reportés	13,7	18,6
Provision pour frais de réhabilitation de sites	9,5	10,0
Autres	35,8	39,6
	758,1	842,7

16. Dette à long terme

	2009	2008
	\$	\$
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 ^(a)	229,4	460,0
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 (28,6 \$ CA en 2009 et 41,0 \$ CA en 2008) ^(a)	23,6	40,3
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars américains, échéant en septembre 2012 ^(a)	110,6	-
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti en dollars canadiens, échéant en septembre 2012 (21,4 \$ CA) ^(a)	17,7	-
Dette subordonnée non garantie, au coût amorti ^(b)	351,7	334,7
Billet à payer, garanti par les actifs de certains magasins, 8,75 %, remboursable par versements mensuels, échéant en 2019	4,5	4,7
Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location- acquisition, taux variant entre 0,53 % et 12,54 % (9,00 % et 12,54 % en 2008), remboursables à différentes dates jusqu'en 2019	11,7	2,5
	749,2	842,2
Portion à court terme de la dette à long terme	3,9	1,2
	745,3	841,0

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

16. Dette à long terme (suite)

(a) Crédits d'exploitation A, B et C à terme renouvelables non garantis :

Au 26 avril 2009, la compagnie dispose de trois facilités de crédit renouvelables non garanties d'un montant initial maximal de 650,0 \$ (Crédit d'exploitation A), 310,0\$ (Crédit d'exploitation B) et 40,0\$ (Crédit d'exploitation C) chacun, d'une durée initiale de cinq ans, 51 mois et 42 mois respectivement, pouvant être prolongées chaque année d'une année supplémentaire, à la demande de la compagnie et avec le consentement des prêteurs. Les facilités de crédit sont disponibles sous les formes suivantes :

- Un crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, disponible i) en dollars canadiens, ii) en dollars américains, iii) sous forme d'acceptations bancaires en dollars canadiens, moyennant des frais d'estampillage et iv) sous forme de lettres de garantie n'excédant pas 50,0 \$ ou l'équivalent en dollars canadiens, moyennant des frais. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise de l'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base bancaire américain ou le taux LIBOR plus une marge variable;
- Une ligne de crédit non garantie d'un montant maximal de 50,0 \$, disponible en dollars canadiens ou américains, portant intérêt à des taux variables fondés, selon la forme et la devise d'emprunt, sur le taux préférentiel canadien, le taux préférentiel américain ou le taux de base bancaire américain plus une marge variable.

Des frais d'attente, variant selon un ratio de levier financier et selon le taux d'utilisation des facilités de crédit, sont applicables sur la partie inutilisée des facilités de crédit. Les frais d'estampillage, les frais sur lettres de garantie et la marge variable servant à déterminer le taux d'intérêt sur les sommes empruntées sont déterminés selon un ratio de levier financier de la compagnie.

En vertu des conventions de crédit, la compagnie doit maintenir certains ratios financiers et respecter certaines clauses restrictives.

Au 26 avril 2009, le taux d'intérêt effectif moyen pondéré est de 1,10 % (3,51 % en 2008) pour la portion en dollars américains et de 1,24 % pour la portion en dollars canadiens (4,21 % en 2008). De plus, des lettres de garantie de 1,0 \$ CA (0,7 \$ CA en 2008) et de 18,3 \$ (17,9 \$ en 2008) étaient en circulation. Au 26 avril 2009 et au 27 avril 2008, la ligne de crédit disponible était inutilisée et la compagnie était en conformité avec les clauses restrictives et les ratios imposés par la convention de crédit. Au 26 avril 2009, le crédit d'exploitation C était inutilisé.

(b) Dette subordonnée non garantie :

Dette subordonnée non garantie, d'un montant nominal de 350,0 \$, échéant le 15 décembre 2013, portant intérêt au taux nominal de 7,5 % (taux effectif de 7,56 % (8,23 % en 2008)). Depuis le 15 décembre 2008, la compagnie a l'option d'effectuer un remboursement anticipé moyennant une prime.

L'entente relative à la dette subordonnée non garantie impose des restrictions sur certaines transactions.

Les versements sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

	Obligations relatives à des immeubles et à des équipements loués en vertu de contrats de location-acquisition	Autres emprunts libellés en dollars américains	Autres emprunts libellés en dollars canadiens
	\$	\$	\$ CA
2010	3,7	0,3	-
2011	3,4	0,3	-
2012	2,4	0,3	-
2013	2,1	340,3	50,0
2014	1,4	350,4	-
2015 et suivants	0,7	2,8	-
	13,7		
Frais d'intérêts inclus dans les paiements minimums exigibles	2,0		
	11,7		

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

17. Crédits reportés et autres éléments de passif

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Gains reportés sur transactions de cession-bail	101,3	97,7
Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ^(a)	42,5	39,0
Dépense de loyer reportée	20,4	16,1
Crédits reportés relatifs aux coûts de changements de marques	16,5	17,9
Provision pour indemnités d'accidents de travail	16,5	11,5
Provision pour frais de réhabilitation de sites	14,2	10,7
Crédits reportés	10,2	17,1
Passif au titre des prestations constituées	9,8	10,4
Autres passifs	27,6	33,4
	<u>259,0</u>	<u>253,8</u>

(a) Le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs nécessaire pour régler les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations est d'approximativement 127,5 \$ et devrait être encouru au cours des 40 prochaines années. Si des changements devaient survenir dans les coûts d'enlèvement futurs estimatifs, les durées de vie utile des réservoirs, les termes des baux ou les exigences réglementaires des gouvernements, le passif pourrait faire l'objet d'une révision.

Le rapprochement du passif de la compagnie pour les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations liées à l'enlèvement de ses réservoirs à essence souterrains est présenté ci-dessous :

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
Solde au début de l'exercice	48,8	45,1
Passif engagé	0,4	0,6
Passif réglé	(2,5)	(1,4)
Charge de désactualisation	3,8	4,0
Acquisitions d'entreprises	1,4	0,3
Révision d'estimations	-	0,1
Effet des fluctuations du taux de change	(1,0)	0,1
Solde à la fin de l'exercice	<u>50,9</u>	<u>48,8</u>

Du passif total comptabilisé aux bilans consolidés aux 26 avril 2009 et 27 avril 2008, 42,5 \$ et 39,0 \$, respectivement, sont inclus dans les crédits reportés et autres éléments de passif et le reliquat est inclus au poste créditeurs et charges à payer.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

18. Capital-actions

Autorisé

Nombre illimité d'actions sans valeur nominale

Actions privilégiées de premier et de deuxième rang, sans droit de vote, pouvant être émises en séries, ayant priorité sur les autres catégories d'actions en ce qui concerne les dividendes et le remboursement du capital au moment de la dissolution. Le conseil d'administration est autorisé à déterminer avant l'émission la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions se rattachant aux actions de chaque série.

Actions à vote multiple catégorie A, participantes, avec droit de vote à raison de dix votes par action, sauf à l'égard de certaines situations où les actions ne comportent qu'un vote par action, convertibles au gré du détenteur en une action à droit de vote subalterne catégorie B pour chaque action à droit de vote multiple catégorie A. En vertu des statuts de modification, aucune nouvelle action à droit de vote multiple catégorie A ne peut être émise.

Actions à droit de vote subalterne catégorie B, participantes, convertibles automatiquement au moment où certains événements se produisent en une action à droit de vote multiple catégorie A pour chaque action à droit de vote subalterne catégorie B.

Lors du paiement de dividendes, l'ordre de priorité des actions s'établit comme suit :

- Actions privilégiées de premier rang;
- Actions privilégiées de deuxième rang;
- Actions à droit de vote subalterne catégorie B et actions à droit de vote multiple catégorie A, de rang égal.

Émis et payé

Les modifications survenues quant au nombre d'actions en circulation sont les suivantes :

	2009	2008
Actions à vote multiple catégorie A		
Solde au début de l'exercice	53 881 212	56 175 312
Rachat et annulation d'actions ^(a)	(24 100)	(2 116 600)
Conversion en actions catégorie B	(146 700)	(177 500)
Solde à la fin de l'exercice	53 710 412	53 881 212
Actions à droit de vote subalterne catégorie B		
Solde au début de l'exercice	142 845 776	146 159 574
Rachat et annulation d'actions ^(a)	(9 387 500)	(4 045 606)
Émission aux fins d'une acquisition antérieure	160	288
Émission résultant de la conversion d'actions catégorie A	146 700	177 500
Émission résultant de la levée des options d'achat d'actions en contrepartie de trésorerie	312 072	554 020
Solde à la fin de l'exercice	133 917 208	142 845 776

(a) Le 8 août 2007, la compagnie a implanté un programme de rachat d'actions pour racheter un maximum de 2 808 765 des 56 175 312 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 7 332 066 des 146 641 334 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 27 juillet 2007 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A et 5,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B, respectivement émises et en circulation à cette date). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la compagnie pouvait procéder à un rachat quotidien maximum de 25,0 % des moyennes quotidiennes des opérations sur ses titres survenues durant les six derniers mois précédant le 27 juillet 2007. En effectuant ces rachats, le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation a été réduit et la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la compagnie a été augmentée au pro rata de leur participation relative. La période du rachat s'est terminée le 7 août 2008. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions ont été annulées dès leur rachat.

Le 8 août 2008, la compagnie a implanté un second programme de rachat d'actions pour racheter un maximum de 2 693 860 des 53 877 212 actions à vote multiple catégorie A et un maximum de 14 031 210 des 140 312 108 actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et en circulation au 29 juillet 2008 (représentant 5,0 % des actions à vote multiple catégorie A émises et en circulation et 10,0 % des actions à droit de vote subalterne catégorie B détenues par le public, tel que définit par les règles applicables, respectivement à cette date). En vertu des exigences de la Bourse de Toronto, la compagnie peut procéder à un rachat quotidien maximum du plus élevé des deux montants suivants : 25,0 % des moyennes quotidiennes des opérations sur ses titres survenues durant les six derniers mois précédant le 29 juillet 2008 et 1 000 actions. Ces rachats ont pour effet de réduire le nombre d'actions à vote multiple catégorie A et d'actions à droit de vote subalterne catégorie B émises et d'augmenter la quote-part proportionnelle de tous les actionnaires de la compagnie restants au pro rata de leur participation relative dans le capital-actions de ces catégories d'actions. La période du rachat se terminera au plus tard le 7 août 2009. Les actions rachetées en vertu du programme de rachat d'actions sont annulées dès leur rachat.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

19. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions

Régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions

La compagnie possède un régime de rémunération à base d'options d'achat d'actions (le régime) en vertu duquel elle a autorisé l'octroi de jusqu'à 16 892 000 options d'achat d'actions permettant d'acheter des actions à droit de vote subalterne catégorie B de la compagnie.

Les options d'achat d'actions ont une durée allant jusqu'à dix ans, sont acquises à 20,0 % à la date de l'octroi et cumulativement par la suite à chaque date anniversaire de l'octroi et peuvent être levées au prix de marché désigné à la date de l'octroi. Le prix d'octroi de chaque option d'achat d'actions ne peut être établi en-dessous du prix de clôture moyen pondéré par un lot régulier des actions catégorie B à la Bourse de Toronto pour les cinq jours précédant la date de l'octroi. Chaque option d'achat d'actions peut être exercée en contrepartie d'une action catégorie B de la compagnie au prix précisé dans les conditions des options d'achat d'actions.

Un sommaire de la situation aux 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007 du régime d'options d'achat d'actions de la compagnie et des changements survenus dans les exercices terminés à ces dates est présenté ci-dessous :

	2009		2008	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice	8 913 915	\$ CA 8,66	9 326 866	\$ CA 8,50
Octroyées	260 800	14,14	295 000	19,41
Levées	(312 072)	6,61	(554 020)	9,02
Frappées d'extinction	(62 020)	17,85	(153 931)	18,77
En circulation à la fin de l'exercice	<u>8 800 623</u>	<u>8,83</u>	<u>8 913 915</u>	<u>8,66</u>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice	<u>8 172 355</u>		<u>8 166 672</u>	
				2007
			Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation au début de l'exercice			9 252 380	\$ CA 7,66
Octroyées			388 100	25,60
Levées			(294 784)	4,17
Frappées d'extinction			(18 830)	13,67
En circulation à la fin de l'exercice			<u>9 326 866</u>	<u>8,50</u>
Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice			<u>8 122 627</u>	

Le tableau ci-dessous résume l'information relative aux options d'achat d'actions en cours et pouvant être exercées au 26 avril 2009 :

Fourchette des Prix d'exercice	Options en circulation			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options en cours au 26 avril 2009	Durée de vie contractuelle moyenne pondérée à courir (années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options pouvant être exercées au 26 avril 2009	Prix d'exercice moyen pondéré
\$ CA			\$ CA		\$ CA
2 – 4	2 442 028	1,40	2,66	2 442 028	2,66
6 – 8	3 350 700	2,96	7,37	3 350 700	7,37
8 – 12	1 180 200	4,56	10,49	1 180 200	10,49
12 – 16	425 000	7,83	13,64	208 000	13,12
16 – 20	868 970	6,52	17,47	672 176	17,46
20 – 26	533 725	7,55	24,64	319 251	24,59
	<u>8 800 623</u>			<u>8 172 355</u>	

La juste valeur des options octroyées a été estimée à la date d'octroi au moyen du modèle d'évaluation d'options de Black - Scholes en fonction des moyennes pondérées des hypothèses suivantes pour les options octroyées au cours de l'exercice :

	2009	2008	2007
Dividendes prévus (par action)	0,14 \$ CA	0,13 \$ CA	0,12 \$ CA
Volatilité moyenne	32,20 %	32,00 %	35,00 %
Taux d'intérêt sans risque	3,20 %	3,98 %	4,14 %
Durée prévue	8 ans	8 ans	8 ans

La juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours de 2009 est de 5,32 \$ CA (8,04 \$ CA en 2008 et 11,64 \$ CA en 2007).

Pour 2009, le coût de rémunération comptabilisé aux états des résultats consolidés s'élève à 2,7 \$ (4,0 \$ en 2008 et 4,2 \$ en 2007).

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

19. Régime de rémunération et autres versements à base d'actions (suite)

Régime d'unités d'actions différées

La compagnie a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses administrateurs externes leur permettant, à leur choix, de toucher la totalité ou une partie de leur rémunération annuelle et jetons de présence sous forme d'unités d'actions différées (UAD). Une UAD est une unité nominale, d'une valeur équivalente à celle de l'action catégorie B de la compagnie. Lorsqu'ils cessent d'être membres du conseil d'administration, les participants ont le droit de recevoir le versement de leurs UAD cumulées, soit a) sous forme d'espèces basées sur le prix de l'action catégorie B de la compagnie, négociée sur le marché ouvert à la date du versement, ou b) sous forme d'actions de catégorie B achetées par la compagnie sur le marché ouvert au nom du participant.

La charge liée aux UAD et le passif correspondant sont comptabilisés à la date de l'octroi. Le passif est rajusté périodiquement pour tenir compte de toute variation de la valeur marchande de l'action catégorie B. Au 26 avril 2009, la compagnie a un total de 56 920 UAD en circulation (37 101 au 27 avril 2008).

20. Avantages sociaux futurs

La compagnie a des régimes capitalisés et non capitalisés à prestations déterminées et à cotisations déterminées qui prévoient des prestations de retraite à certains employés. Ses régimes à prestations déterminées sont fondés sur les années de service et sur les cinq années consécutives au cours desquelles le salaire moyen a été le plus élevé.

Les versements totaux en trésorerie pour les prestations futures des employés comprennent la trésorerie versée par la compagnie à ses régimes de retraite capitalisés, la trésorerie versée directement aux bénéficiaires de ses régimes de retraite non capitalisés et la trésorerie versée à ses régimes à cotisations déterminées et s'élevaient à 4,9 \$ en 2009 (4,3 \$ en 2008 et 4,0 \$ en 2007).

Régime à prestations déterminées

La compagnie évalue ses obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables le dernier dimanche d'avril de chaque année. L'évaluation actuarielle la plus récente des régimes de retraite aux fins de la capitalisation a eu lieu le 31 décembre 2007 et la prochaine évaluation requise aura lieu le 31 décembre 2010.

L'information sur les régimes à prestations déterminées de la compagnie, globalement, est présentée ci-dessous :

	2009	2008
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	41,6	36,0
Coût des services rendus au cours de l'exercice	0,7	0,7
Intérêts débiteurs	2,2	2,1
Prestations versées	(2,0)	(2,2)
Coût des services passés	1,4	2,3
Gains actuariels	(5,7)	(0,9)
Effet des fluctuations du taux de change	(6,5)	3,6
Solde à la fin de l'exercice	<u>31,7</u>	<u>41,6</u>
	2009	2008
	\$	\$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	24,1	23,0
Rendement réel des actifs des régimes	(1,1)	0,3
Cotisations de l'employeur	0,5	0,2
Cotisations des employés	0,1	0,1
Prestations versées	(1,4)	(1,7)
Effet des fluctuations du taux de change	(3,7)	2,2
Juste valeur à la fin de l'exercice	<u>18,5</u>	<u>24,1</u>

Rapprochement de la situation de capitalisation des régimes de retraite par rapport aux montants comptabilisés aux états financiers consolidés :

	2009	2008
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	18,5	24,1
Obligation au titre des prestations constituées	31,7	41,6
Situation de capitalisation - déficit	(13,2)	(17,5)
Perte actuarielle nette non amortie	7,5	13,9
Actif transitoire net non amorti	(0,9)	(1,7)
Coût non amorti des services passés	3,9	3,6
Passif au titre des prestations constituées	<u>(2,7)</u>	<u>(1,7)</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

20. Avantages sociaux futurs (suite)

Au 26 avril 2009, l'obligation au titre des prestations constituées pour les régimes de retraite sans capitalisation s'élève à 15,5 \$ (18,8 \$ au 27 avril 2008).

L'actif au titre des prestations constituées est inclus aux bilans de la compagnie comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Autres actifs	7,1	8,7
Crédits reportés et autres passifs	(9,8)	(10,4)
Passif au titre de prestations constituées	(2,7)	(1,7)

À la date de l'évaluation, les actifs des régimes comprennent :

	Pourcentage des actifs des régimes	
	2009	2008
	%	%
Catégorie d'actifs		
Titres de capitaux propres	19,5	23,7
Titres de créances	80,5	76,3
Total	100,0	100,0

La charge de retraite de la compagnie pour l'exercice est déterminée comme suit :

	2009		
	Engagée au cours de l'exercice	Ajustements ^(a)	Dépense constatée au cours de l'exercice
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	0,6	-	0,6
Intérêts débiteurs	2,2	-	2,2
Rendement réel des actifs des régimes	1,1	(2,4)	(1,3)
Amortissement de l'actif transitoire net	-	(0,5)	(0,5)
(Gains) pertes actuariels nets	(5,7)	6,8	1,1
Coût des services passés	1,4	(0,9)	0,5
Charge de retraite de l'exercice	(0,4)	3,0	2,6

	2008		
	Engagée au cours de l'exercice	Ajustements ^(a)	Dépense constatée au cours de l'exercice
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	0,6	-	0,6
Intérêts débiteurs	2,1	-	2,1
Rendement réel des actifs des régimes	(0,3)	(1,2)	(1,5)
Amortissement de l'actif transitoire net	-	(0,6)	(0,6)
(Gains) pertes actuariels nets	(0,9)	2,3	1,4
Coût des services passés	2,3	(2,0)	0,3
Charge de retraite de l'exercice	3,8	(1,5)	2,3

	2007		
	Engagée au cours de l'exercice	Ajustements ^(a)	Dépense constatée au cours de l'exercice
	\$	\$	\$
Coût des services rendus au cours de l'exercice, déduction faite des cotisations des employés	0,7	-	0,7
Intérêts débiteurs	1,8	-	1,8
Rendement réel des actifs des régimes	(1,7)	0,2	(1,5)
Amortissement de l'actif transitoire net	-	(0,5)	(0,5)
Pertes actuarielles nettes	2,6	(1,7)	0,9
Coût des services passés	-	0,3	0,3
Charge de retraite de l'exercice	3,4	(1,7)	1,7

^(a) Ajustements pour constater la nature à long terme des coûts des prestations futures des employés.

La moyenne pondérée des hypothèses actuarielles significatives que la direction considère les plus probables pour évaluer les obligations au titre des prestations constituées et la charge de retraite sont les suivantes :

Obligation au titre des prestations constituées :

	2009	2008	2007
	%	%	%
Taux d'actualisation	8,00	6,00	5,25
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00	4,00

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

20. Avantages sociaux futurs (suite)

Charge de retraite :

	2009	2008	2007
	%	%	%
Taux d'actualisation	6,00	5,25	5,75
Taux de rendement prévu des actifs des régimes	6,00	6,00	7,00
Taux de croissance de la rémunération	4,00	4,00	4,00

Régimes à cotisations déterminées

La charge totale de la compagnie au titre de ses régimes à cotisations déterminées pour l'exercice 2009 s'élève à 3,8 \$ (3,8 \$ en 2008 et 3,5 \$ en 2007).

Régime de rémunération différée – opérations américaines

La compagnie offre un régime de rémunération différée qui permet à certains employés de ses divisions américaines de différer jusqu'à 25,0 % de leur salaire de base et 100,0 % de leur prime en espèces pour une année donnée. L'intérêt couru sur le montant différé et sur les montants dus aux participants est généralement payable au moment de la retraite, à l'exception de certaines circonstances particulières. Les obligations à l'égard de ce plan s'élèvent à 6,1 \$ au 26 avril 2009 (7,5 \$ au 27 avril 2008) et sont incluses au poste crédits reportés et autres éléments de passif.

21. Coûts environnementaux

La compagnie est assujettie aux diverses lois canadiennes et américaines portant sur l'entreposage, la manutention et la vente de carburant et de produits connexes. La compagnie estime qu'elle respecte, à tous les égards importants, la législation actuelle portant sur l'environnement.

La compagnie a un programme continu de formation de ses employés en matière environnementale qui comprend des tests préventifs et de réhabilitation des sites en collaboration avec les autorités de réglementation. La compagnie procède également à une évaluation annuelle de ses équipements pétroliers.

Dans tous les états américains où la compagnie exerce ses activités, sauf le Michigan, l'Iowa, la Floride, l'Arizona, le Texas et Washington, un fonds en fiducie pour le remboursement de certains frais de réhabilitation de sites et des frais pour l'enlèvement des installations pétrolières est disponible. Ces fonds en fiducie fournissent aux opérateurs d'installations pétrolières une assurance pour le nettoyage des dégâts environnementaux causés par l'utilisation d'équipements pétroliers souterrains. Ces fonds en fiducie sont financés par les frais d'enregistrement des réservoirs à essence souterrains et par une taxe de vente de chacun des états sur la vente de carburant. La compagnie paye les frais d'enregistrement et remet les taxes de vente dans les états où elle participe aux fonds en fiducie. La couverture d'assurance des fonds en fiducie varie selon les états.

Afin de pourvoir aux frais de réhabilitation de sites mentionnés plus haut, la compagnie a comptabilisé une provision pour frais de réhabilitation de sites de 23,7 \$ au 26 avril 2009 (20,7 \$ au 27 avril 2008), dont un montant de 9,5 \$ (10,0 \$ au 27 avril 2008) est inclus aux créditeurs et charges à payer, le reliquat étant inclus aux crédits reportés et autres éléments de passif. De plus, la compagnie a comptabilisé un montant à recevoir de fonds en fiducie pour réclamations environnementales de 22,3 \$ au 26 avril 2009 (17,7 \$ au 27 avril 2008), dont un montant de 3,0 \$ (2,8 \$ au 27 avril 2008) est inclus dans les débiteurs, le reliquat étant inclus dans les autres actifs.

22. Instruments financiers et gestion du capital

Objectifs et politiques de gestion des risques financiers

Les activités de la compagnie l'exposent à une variété de risques financiers: risque de change, risque de taux d'intérêt, risque de crédit et risque de liquidité. La compagnie utilise certains instruments financiers dérivés afin de couvrir son exposition à certains risques, principalement son risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La plupart des revenus et des charges consolidés de la compagnie sont reçus ou libellés dans la devise fonctionnelle des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. Par conséquent, la sensibilité de la compagnie à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

La compagnie est aussi exposée au risque de change lié à une portion de sa dette à long terme libellée en dollars américains.

Au 26 avril 2009, toutes choses étant égales par ailleurs, un renforcement (affaiblissement) hypothétique de 5,0 % du dollar américain par rapport au dollar canadien aurait eu un impact favorable (défavorable) net de 25,2 \$ sur les autres éléments du résultat étendu.

Risque de taux d'intérêt

La compagnie est exposée au risque de taux d'intérêt par l'entremise d'une partie de sa dette à long terme portant intérêt à un taux variable. La politique de la compagnie est de maintenir la majeure partie de ses emprunts dans des instruments à taux variable en utilisant des swaps de taux d'intérêt lorsque nécessaire.

La dette à taux fixe de la compagnie est exposée au risque de variation de sa juste valeur créée par les changements de taux d'intérêt. Afin d'atténuer ce risque, la compagnie a un contrat de swap de taux d'intérêt paie variable / reçoit fixe sur sa dette subordonnée non garantie par lequel elle s'est engagée à échanger le montant de l'écart entre le taux d'intérêt variable et le taux d'intérêt fixe, calculé en fonction des montants nominaux de référence. Ce swap de taux d'intérêt a été désigné à titre de couverture de la juste valeur de la dette subordonnée non garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

Les montants en circulation aux 26 avril 2009 et 27 avril 2008 sont inclus dans les tableaux ci-dessous :

Date d'échéance ^(a)	Montant nominal	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
	\$		%	
2009				
Décembre 2013	100,0	paie variable reçoit fixe	7,5	LIBOR six mois plus 2,98 %
2008				
Décembre 2013	100,0	paie variable reçoit fixe	7,5	LIBOR six mois plus 3,03 %
Décembre 2013	100,0	paie variable reçoit fixe	7,5	LIBOR six mois plus 2,98 %
Décembre 2013	150,0	paie variable reçoit fixe	7,5	LIBOR six mois plus 2,89 %

^(a) Sous certaines conditions, la date d'échéance des contrats peut être devancée afin de correspondre aux conditions de rachat anticipé de la dette subordonnée correspondante.

Au cours de l'exercice 2009, deux des contrats de swaps de taux d'intérêt que la compagnie détenait au 27 avril 2008 ont été résiliés par les contreparties moyennant le paiement de pénalités de leur part d'un montant total de 9,4 \$. Suivant la résiliation de ces deux swaps de taux d'intérêt, la compagnie a mis fin à la comptabilité de couverture pour ces deux swaps. La juste valeur des swaps résiliés qui avait été comptabilisée avec la dette subordonnée non garantie est amortie selon la méthode du taux effectif sur la durée initiale de la relation de couverture.

Par l'entremise de sa dette à taux variable, la compagnie est exposée au risque de variation de ses flux de trésorerie causée par les changements de taux d'intérêt et n'a actuellement recours à aucun instrument dérivé visant à atténuer ce risque. La compagnie analyse le risque de taux d'intérêt sur une base continue. Différents scénarios sont simulés en prenant en considération les possibilités de refinancement, de renouvellement des positions actuelles, de financement alternatif ainsi que les possibilités de couvertures. Selon ces scénarios, la compagnie calcule l'impact qu'aurait une variation définie du taux d'intérêt sur son bénéfice net. Au 26 avril 2009, l'impact sur le bénéfice net d'une variation de 1,0 % n'aurait pas été significatif. Le swap de taux d'intérêt paie variable / reçoit fixe sur la dette subordonnée non garantie a été considéré dans ce calcul.

Risque de crédit

La compagnie assume un risque de crédit à l'égard de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit et du swap de taux d'intérêt.

Le risque de crédit lié aux comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir est limité étant donné la nature des activités de la compagnie et de ses contreparties. Au 26 avril 2009, aucun client unique ne comptait pour plus de 10,0 % du total des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir et l'exposition maximale au risque de crédit liée correspondait à leur valeur comptable.

La compagnie gère le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit en faisant affaire avec des institutions financières majeures ayant un risque de crédit très faible ou minimal. Au 26 avril 2009, l'exposition maximale au risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie et aux montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit correspondait à leur valeur comptable.

La compagnie est exposée au risque de crédit provenant de son swap de taux d'intérêt lorsque celui-ci résulte en un montant à recevoir de l'institution financière. En conformité avec sa politique de gestion des risques, la compagnie a conclu ce contrat de swap avec une institution financière majeure ayant un risque de non-paiement très faible afin de réduire ce risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la compagnie éprouve des difficultés à honorer ses engagements liés à des passifs financiers et à des engagements de location. La compagnie est exposée à ce risque principalement en regard de sa dette à long terme, de ses comptes fournisseurs et charges à payer et de ses contrats de location. La compagnie tire principalement ses liquidités des rentrées de fonds liées aux activités d'exploitation, des emprunts disponibles en vertu de ses facilités de crédit renouvelables ainsi que des transactions potentielles de cession-bail.

De façon régulière, la compagnie analyse ses réserves en liquidités prévisionnelles sur la base des flux de trésorerie attendus en prenant en compte ses besoins opérationnels, sa situation fiscale et ses besoins en capital tout en s'assurant d'avoir une flexibilité suffisante pour rencontrer ses obligations en vertu des sources de liquidités actuellement disponibles.

Le tableau qui suit présente les échéances contractuelles des passifs financiers au 26 avril 2009 :

	Flux de trésorerie contractuels					Plus de cinq ans
	Valeur comptable		Moins de un an	Entre un et deux ans	Entre deux et cinq ans	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passifs financiers non dérivés :						
Créditeurs et charges à payer	510,3	510,3	510,3	-	-	-
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti	253,0	262,6	2,8	2,8	257,0	-
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti	128,3	133,1	1,4	1,4	130,3	-
Dette subordonnée non garantie	351,7	459,7	23,5	23,5	412,7	-
Autres dettes à long terme	16,2	20,3	4,4	4,1	7,5	4,3
	1 259,5	1 386,0	542,4	31,8	807,5	4,3

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

Justes valeurs

La juste valeur des actifs et des passifs financiers en plus de leur valeur comptable inscrite aux bilans consolidés sont résumées dans le tableau suivant :

	2009		2008	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	173,3	173,3	216,0	216,0
Comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir	106,8	106,8	102,3	102,3
Montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit	102,4	102,4	133,0	133,0
Comptes fournisseurs et charges à payer	510,3	510,3	618,0	618,0
Crédit d'exploitation A à terme renouvelable non garanti	253,0	253,0	500,3	500,3
Crédit d'exploitation B à terme renouvelable non garanti	128,3	128,3	-	-
Dette subordonnée non garantie	351,7	346,2	334,7	353,5
Autres dettes à long terme	16,2	16,2	7,2	7,2
Swaps de taux d'intérêt ^(a)	2,6	2,6	(3,8)	(3,8)

(a) Un montant négatif représente un montant à payer pour la compagnie.

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chacune des catégories d'instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes clients et rabais fournisseurs à recevoir, des montants à recevoir sur cartes de crédit et de débit, des montants à recevoir en vertu de contrats de swaps de taux d'intérêt et des comptes fournisseurs et charges à payer est comparable à leur valeur comptable étant donné que ces instruments ont une échéance rapprochée;
- La juste valeur de la dette subordonnée non garantie est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie s'y rapportant, calculée en fonction du taux d'emprunt marginal estimatif de la compagnie pour des dettes ayant des échéances résiduelles identiques;
- Il n'y a pas de différence significative entre la juste valeur et la valeur comptable des autres dettes à long terme étant donné que la majeure partie de celles-ci porte intérêt à taux variable;
- La juste valeur du swap de taux d'intérêt a été estimée en obtenant leur cours de marché des banques de la compagnie et en l'ajustant de la cote de crédit des contreparties. Les cours de marché reflètent généralement le montant estimatif que recevrait (favorable) ou paierait (défavorable) la compagnie pour régler ce contrat à la date du bilan.

Gestion du capital

Les objectifs de la compagnie, en ce qui a trait à la gestion du capital, sont d'assurer la continuité d'exploitation de la compagnie en vue d'offrir un rendement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes ainsi que d'optimiser la structure de capital afin d'en réduire son coût. Le capital de la compagnie est constitué du total des capitaux propres et de la dette nette à intérêts. Pour sa part, la dette nette à intérêt est composée de la dette à long terme et de sa portion à court terme, déduction faite de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des placements temporaires, s'il y a lieu.

Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la compagnie peut émettre de nouvelles actions, racheter des actions, vendre des actifs dans le but de réduire la dette ou peut modifier le montant des dividendes payés aux actionnaires.

Dans sa structure de capital, la compagnie prend en considération ses régimes d'options d'achat d'actions et d'unités d'actions différées. Le régime de rachat d'actions de la compagnie est aussi un des outils utilisés pour atteindre les objectifs de la compagnie.

En ligne avec la pratique d'autres participants de l'industrie, la compagnie fait le suivi de son capital basé sur le ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale (le ratio) et tient compte de ses cotes de crédit telles qu'elles sont établies par de tierces parties. En date du bilan, le ratio s'est établi comme suit :

	2009	2008
	\$	\$
Portion à court terme de la dette à long terme	3,9	1,2
Dette à long terme	745,3	841,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	173,3	216,0
Dette nette à intérêts	575,9	626,2
Capitaux propres	1 326,0	1 253,7
Dette nette à intérêts	575,9	626,2
Capitalisation totale	1 901,9	1 879,9
Ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale	30,3%	33,3%

La diminution du ratio de dette nette à intérêts sur capitalisation totale a résulté principalement de l'augmentation des capitaux propres ainsi que de la diminution de la dette à long terme et de la trésorerie et équivalents de trésorerie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Pour les exercices terminés les 26 avril 2009, 27 avril 2008 et 29 avril 2007
(en millions de dollars américains à l'exception des montants par action et des options d'achat d'actions)

22. Instruments financiers et gestion du capital (suite)

En vertu de son crédit d'exploitation à terme renouvelable non garanti, la compagnie doit respecter certains ratios financiers :

- Un ratio de levier financier qui représente le ratio de la dette totale moins la trésorerie et équivalents de trésorerie sur le BAIIA des quatre derniers trimestres les plus récents. Le BAIIA (Bénéfice Avant Impôts, Intérêts et Amortissement) n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens;
- Un ratio de couverture des charges fixes qui représente le ratio du BAIIIL pour les quatre derniers trimestres les plus récents sur le total de la dépense d'intérêts et des frais de location déboursés pour la même période. Le BAIIIL n'a pas de sens normalisé prescrit par les PCGR canadiens et est constitué du BAIIA plus les frais de location déboursés.

La compagnie est en conformité avec ces clauses restrictives et en fait un suivi continu.

La compagnie n'est soumise à aucune autre exigence externe significative concernant son capital.

23. Obligations contractuelles

Paiements minimums exigibles

Au 26 avril 2009, la compagnie s'est engagée d'après des contrats de location-exploitation échéant à différentes dates jusqu'en 2031 à verser une somme totale de 1 542,8 \$ aux États-Unis et de 775,5 \$ CA au Canada pour la location d'espaces commerciaux, d'équipements et d'un entrepôt. Plusieurs de ces contrats de location contiennent des clauses de renouvellement et certains espaces commerciaux sont sous-loués à des franchisés. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'établissent comme suit :

	États-Unis	Canada
	\$	\$ CA
2010	134,4	88,2
2011	128,3	76,6
2012	123,4	68,0
2013	115,6	59,7
2014	102,4	50,6
2015 et suivants	938,7	432,4

Engagements d'achats

La compagnie a conclu des ententes afin d'acquérir, au cours du prochain exercice, des équipements pour une somme totale de 0,8 \$ CA.

De plus, la compagnie s'est engagée d'après diverses ententes d'achats de produits exigeant qu'elle achète annuellement des marchandises et du carburant pour des montants ou des quantités minimums. Dans le passé, la compagnie a généralement excédé ces exigences minimales et prévoit en faire de même dans le futur prévisible. Un manquement à ces exigences minimales pourrait résulter en une résiliation des contrats, un changement du prix des produits, au paiement aux fournisseurs concernés d'un pourcentage prédéterminé des engagements et au remboursement d'une portion des rabais reçus.

24. Éventualités et garanties

Éventualités

Dans le cours normal de son exploitation, la compagnie fait l'objet de réclamations et de litiges. La direction est d'avis que ces réclamations et litiges sont non fondés. La direction juge que tout paiement pouvant résulter de telles éventualités n'aurait pas d'incidence néfaste significative sur les résultats et la situation financière de la compagnie.

Garanties

Ententes de sous-location

La compagnie a conclu un certain nombre de contrats dans le but de sous-louer des locaux à des tiers. En vertu de certains de ces contrats, advenant un défaut de paiement de la part du sous-locataire, la compagnie conserve la responsabilité finale envers le propriétaire du paiement des montants définis aux termes des contrats de location. Le total des paiements futurs au titre de location en vertu de ces contrats est d'approximativement 2,2 \$ et leur juste valeur est non significative. Jusqu'ici, la compagnie n'a versé aucune somme importante aux termes de telles indemnités.

